

# LA MÉTALLURGIE ET LA FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES

## UNE ACTIVITÉ FREINÉE PAR LES RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

Depuis la fin 2020, l'activité dans la métallurgie est freinée par la pénurie de certains composants qui touche directement ce secteur mais également ses principaux clients tels que l'industrie automobile.

Ainsi, depuis le début 2021, les effectifs intérimaires se replient et l'emploi permanent poursuit sa baisse. Pour pallier ces difficultés, le recours à l'activité partielle est resté relativement stable au cours du premier semestre 2021 et une baisse semble s'amorcer à l'été.

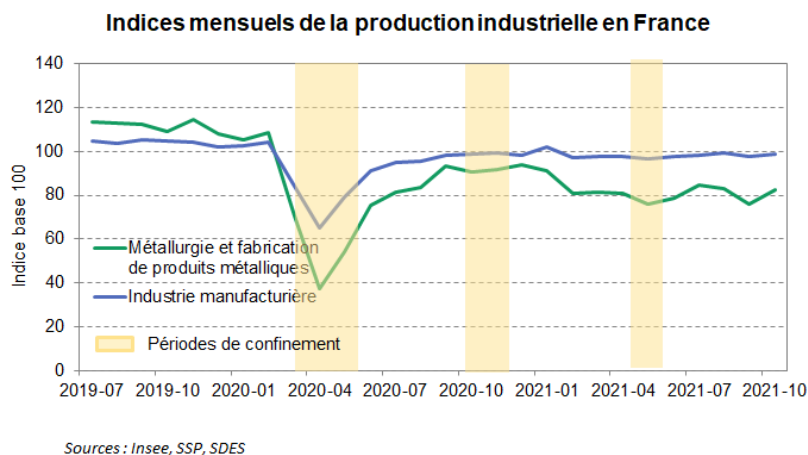
### ► LES TENSIONS SUR LES APPROVISIONNEMENTS FREINENT L'ACTIVITÉ

1

Depuis le début de l'année 2021, la pénurie mondiale de certains composants (semi-conducteurs, acier, plastique, bois, etc.) crée de fortes tensions sur les approvisionnements, ce qui entraîne des hausses de prix et freinent l'activité des usines et des chantiers. Le secteur de la métallurgie est concerné par ces difficultés ainsi que l'un de ses principaux clients l'industrie automobile.

En France, la production dans la métallurgie et les produits métalliques a diminué les cinq premiers mois de l'année 2021 et s'est redressée en juin et juillet<sup>1</sup>. Au mois d'août et septembre, elle se replie à nouveau comme dans la plupart des secteurs industriels. Elle se redresse en octobre.

Dans la région, d'après les enquêtes de la Banque de France<sup>2</sup>, la production se redresse légèrement au cours de l'été et diminue en septembre, pénalisée par la faible demande de l'industrie automobile. Les stocks de produits sont quelque peu excédentaires et la hausse des prix ralentit. Les perspectives de production sont globalement bien orientées.



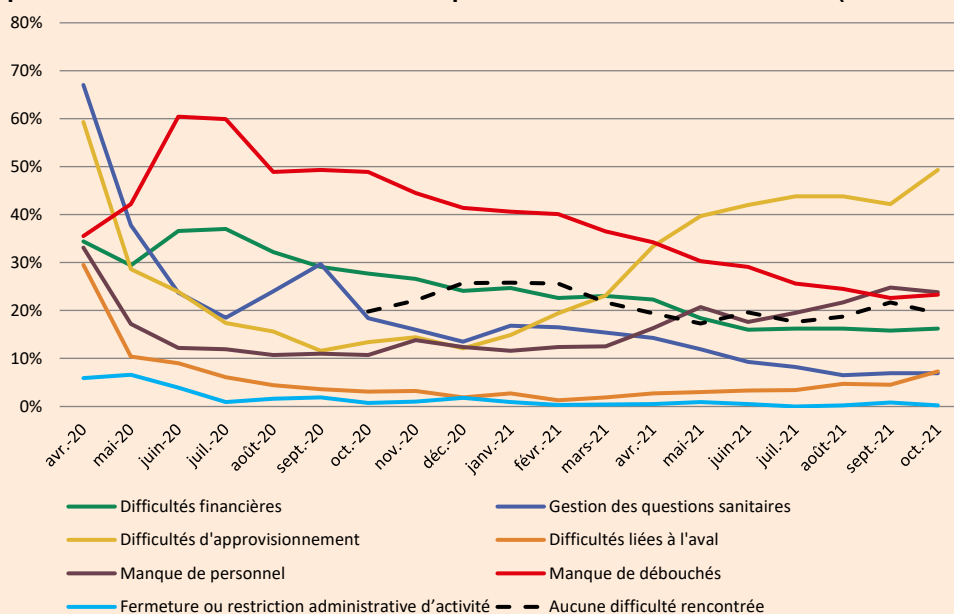
<sup>1</sup> Indice de la production industrielle (IPI), Insee Informations rapides, octobre 2021.

<sup>2</sup> « La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté », Tendances régionales, Banque de France, janvier, septembre et octobre 2021.

## LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE LA MÉTALLURGIE ET FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES CONFRONTÉES À D'IMPORTANTES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

En France, fin septembre 2021, la moitié des salariés de la métallurgie et fabrication de produits métalliques travaille dans des entreprises qui rencontrent des problèmes d'approvisionnement, soit une augmentation de 7 points par rapport au mois précédent. Les autres indicateurs sont dans le même temps relativement stables même si le manque de personnel, deuxième difficulté signalée juste devant le manque de débouchés, affiche une tendance à la hausse depuis le printemps.

**Principales difficultés rencontrées fin M-1 depuis le début de la crise sanitaire (en % de salariés)**



*Note de lecture : En France, 23 % des salariés de la métallurgie et fabrication de produits métalliques travaillent dans une entreprise ayant rencontré des difficultés liées au manque de débouchés en septembre 2021.*

*Source : Dares, enquête Acemo Covid, octobre 2021*

*Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus ; France (hors Mayotte).*

*Note : la modalité "Aucune difficulté rencontrée" est proposée depuis l'enquête d'octobre 2020, introduisant une rupture sur certaines des autres séries de difficultés, signifiée par la ligne pointillée horizontale.*

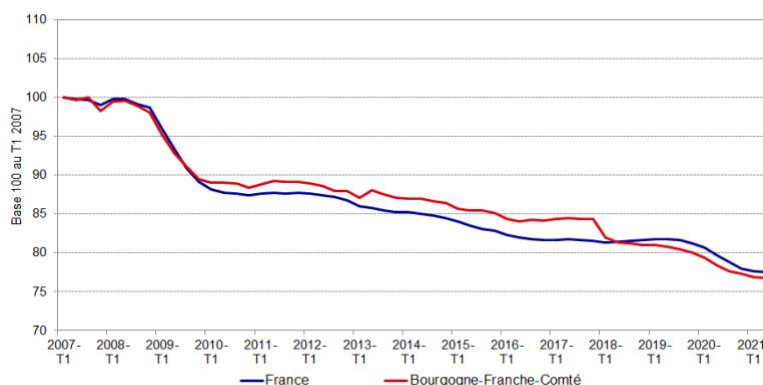
En octobre, 18 % des salariés de la métallurgie et fabrication de produits métalliques travaillent dans une entreprise où l'activité a été affectée de manière durable et mettra plus d'un an à revenir à la normale (contre 11 % dans l'ensemble des secteurs d'activité). Pour la suite, les entreprises de ce secteur anticipent avant tout des difficultés d'approvisionnement (46 % des salariés) et des difficultés de recrutement (37 % des salariés).

## ► L'EMPLOI PERMANENT POURSUIT SA BAISSÉ ALORS QUE L'INTÉRIM CONTINUE DE PROGRESSER

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 30 800 salariés travaillaient dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, soit 19,5 % des salariés de l'industrie.

La baisse de l'emploi salarié se poursuit dans ce secteur même si elle est plus contenue qu'en 2020. Une soixantaine d'emplois ont été supprimés dans la région au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, soit un recul de -0,2 % équivalent à celui observé au niveau national.

Évolution de l'emploi salarié dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



Source : estimations trimestrielles Acooss-Urssaf

### Chiffres clés de l'emploi dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques

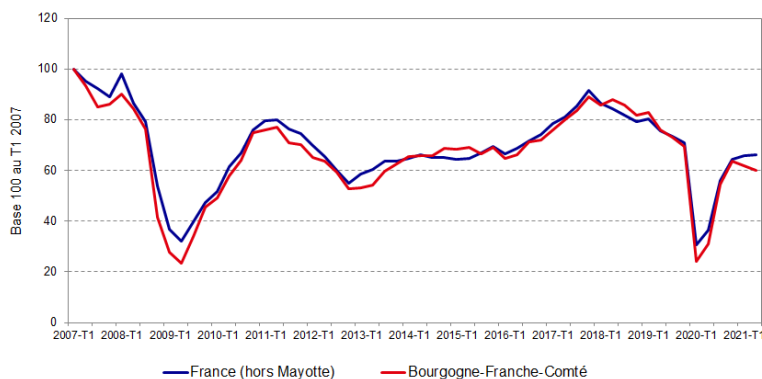
T2 2021	Emploi permanent			Emploi intérimaire	
	Effectifs	évol. trim.	Poids dans l'industrie	Effectifs	évol. trim.
Côte-d'Or	3 340	0,6%	13,3%	330	6,9%
Doubs	7 780	0,1%	21,1%	940	-11,5%
Jura	3 300	-1,7%	18,7%	320	-11,1%
Nièvre	1 830	-0,9%	22,7%	120	15,0%
Haute-Saône	3 300	0,9%	23,4%	420	-1,5%
Saône-et-Loire	6 710	0,0%	21,2%	540	3,0%
Yonne	2 640	-0,3%	15,6%	290	2,1%
Territoire de Belfort	1 870	-1,6%	25,7%	180	10,3%
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>30 760</b>	<b>-0,2%</b>	<b>19,5%</b>	<b>3 130</b>	<b>-2,9%</b>

Sources : estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Fin juin 2020, plus de 3 100 intérimaires de la région travaillaient dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques. Ils représentaient 10,2 % des effectifs salariés de ce secteur. Au premier semestre 2021, l'emploi intérimaire dans la métallurgie diminue dans la région contrairement au niveau national où il continue de progresser légèrement.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'emploi intérimaire se replie de 2,9 %, soit près d'une centaine d'intérimaires en moins.

Évolution de l'emploi intérimaire dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Dreets Bourgogne-Franche-Comté.

## ► LES EMBAUCHES PEINENT À RETROUVER LEUR NIVEAU DE 2019

Depuis le début de l'année, le niveau d'embauche reste en deçà de celui observé en 2019. Les embauches semblent se concentrer davantage sur les jeunes de moins de 25 ans : près d'une embauche sur trois concerne un jeune de moins de 25 ans au 2<sup>e</sup> trimestre 2021 (26 % en 2019).

### LES EMBAUCHES EN CDI DIMINUENT

Les embauches (hors intérim) se concrétisent moins souvent en CDI depuis la crise sanitaire. Au cours du 2<sup>e</sup> trimestre 2021, près de 650 recrutements ont été réalisés en CDI, soit une baisse de 18 % comparée au 2<sup>e</sup> trimestre 2019. La part des CDI représente désormais 53 % des embauches (contre 60 % en 2019).

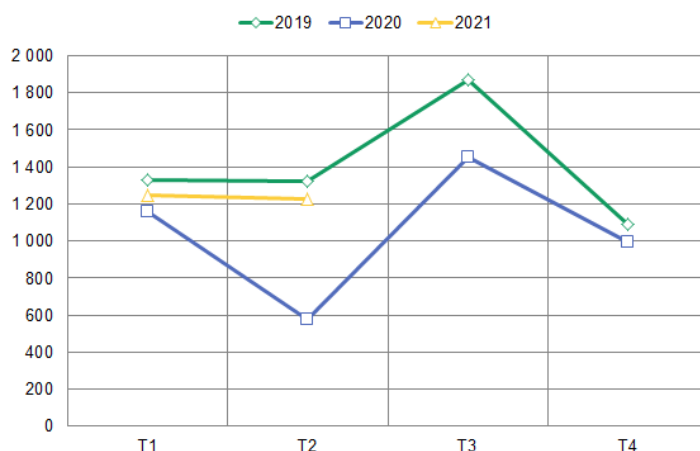
### LES DÉPARTS DE SALARIÉS SONT PLUS FRÉQUENTS QU'EN 2019

Le nombre de fins de contrats de travail (CDI et CDD) est supérieur à son niveau d'avant-crise en particulier liées aux difficultés économiques rencontrées par les entreprises du secteur.

Le nombre de fins de CDI est supérieur à celui observé deux ans auparavant : +16,5 % entre le 1<sup>er</sup> semestre 2019 et le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Le niveau élevé des fins de CDI tient aux licenciements économiques qui se situent 7 fois au-dessus des valeurs observées deux ans auparavant.

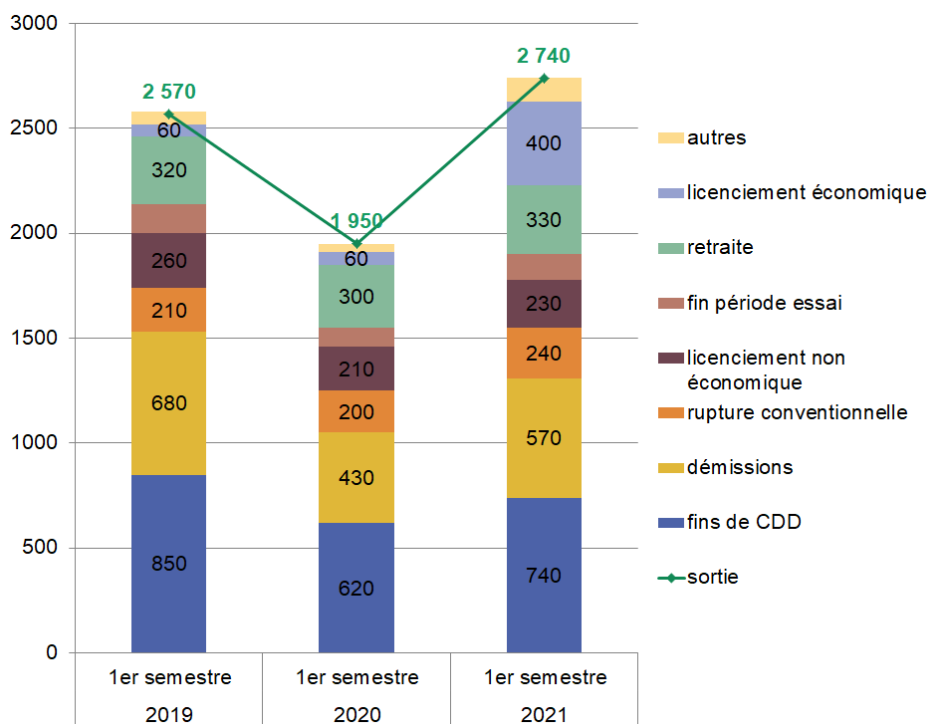
### Embauches (CDD et CDI) dans le secteur de la métallurgie



Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, 1 227 contrats de travail (hors intérim) ont été signés dans les établissements de métallurgie.

Source : Dares, MMO, données brutes.

### Motifs de sorties des salariés du secteur de métallurgie



Lecture : Au premier semestre 2021, dans les établissements de métallurgie, 570 contrats ont pris fins suite à des démissions.

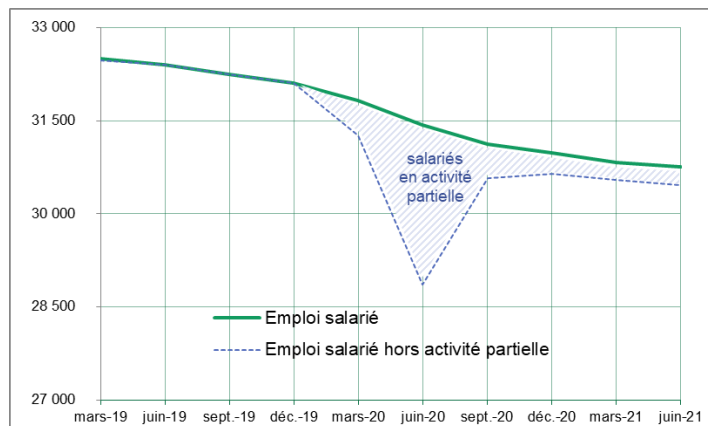
Source : Dares, MMO.

## ► UN RECOURS STABLE À L'ACTIVITÉ PARTIELLE AU PREMIER SEMESTRE 2021

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi pour permettre aux entreprises d'y recourir plus massivement. Il permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre de redémarrer plus rapidement leur activité.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, 11 %<sup>3</sup> des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle. Ce dispositif a été utilisé autant qu'au 1<sup>er</sup> trimestre mais les entreprises ont dans le même temps davantage supprimées des emplois. Toutefois ce dispositif joue encore un rôle d'amortisseur. Si les 3 300 salariés placés en activité partielle au 2<sup>e</sup> trimestre avaient perdu leur emploi, environ 300 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés. L'emploi dans le secteur aurait baissé de 1,2 % au lieu de se stabiliser autour de -0,2 %<sup>4</sup>.

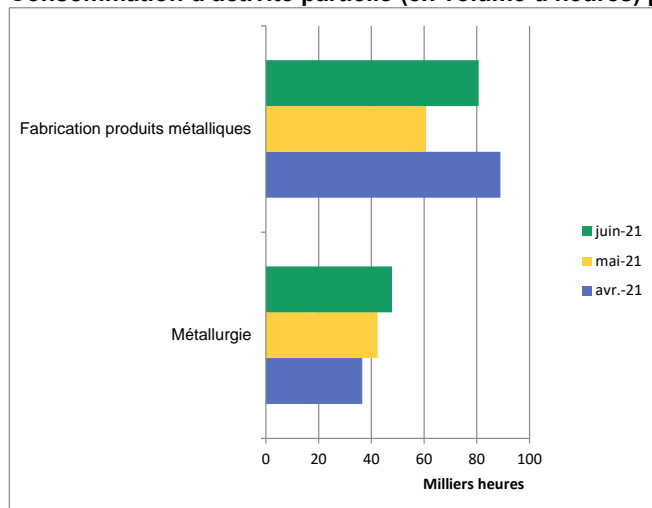
**Emploi et recours à l'activité partielle dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques**



Sources : DGEFP-Dares ; Acoiss-Urssaf

La fabrication de produits métalliques représente l'essentiel des heures consommées d'activité partielle depuis le début 2020. Elle désigne la mécanique industrielle (33 000 heures consommées en juin) ainsi que, dans une moindre mesure, la fabrication de vis et de boulons et les activités de découpage et d'emboutissage représentant chacune plus de 10 000 heures.

### Consommation d'activité partielle (en volume d'heures) par secteur



ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 14/10/2021)

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

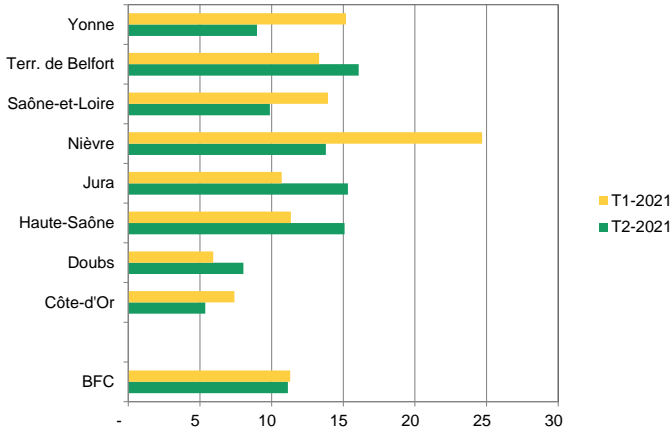
<sup>3</sup> Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées.

<sup>4</sup> Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois à temps plein que représente la perte de temps de travail des salariés en activité partielle.

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2021, les départements qui concentrent le plus de salariés effectivement placés en activité partielle dans les activités de métallurgie et de fabrication de produits métalliques sont la Nièvre, le Jura et la Haute-Saône.

### Consommation d'activité partielle par département

Part des salariés effectivement placés en activité partielle par rapport au nombre de salariés du secteur



ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 14/01/2021)

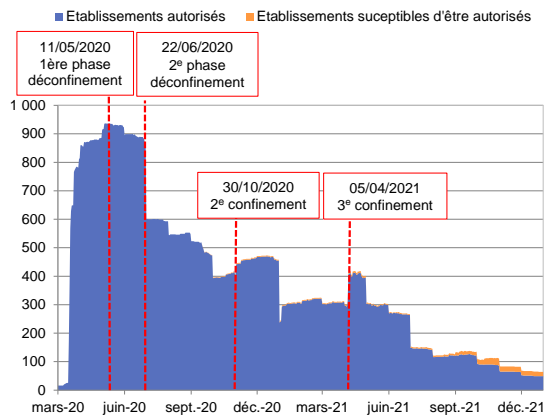
Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

### UNE DÉCRUE DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE AU COURS DE L'ÉTÉ

Après la mise en place du 3<sup>e</sup> confinement le 5 avril dernier, les demandes d'activité partielle dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ont à nouveau augmenté. La mobilisation du dispositif a été moins marquée qu'au cours du 2<sup>e</sup> confinement survenu fin 2020.

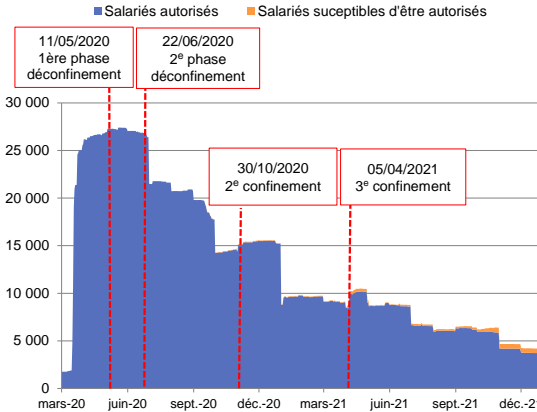
### Les demandes d'activité partielle en cours

Etablissements ayant demandé de l'activité partielle (photographie du stock à un instant T)



Source : ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 14/10/2021)

Salariés concernés par une demande d'activité partielle (photographie du stock à un instant T)



### Consommation d'activité partielle

	Année 2021									Au total depuis le 01/03/2020	
	mars-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil-21*	août-21*		sept-21*
Demandes d'indemnisations											
Nombre d'établissements	771	244	234	259	363	214	179	87	50	31	1 009
Heures indemnisées	685 241	110 973	102 353	118 279	125 452	103 130	128 592	32 456	9 736	14 932	5 591 869
Nombre de salariés indemnisés	16 158	3 569	3 357	3 519	3 418	3 386	2 975	1 226	367	308	22 915
% salariés indemnisés / salariés du secteur	51%	12%	11%	11%	11%	11%	10%	4%	1%	1%	74%

Taux de consommation

heures indemnisées / heures autorisées	42%	15%	14%	14%	15%	14%	16%	6%	2%	3%	21%
--	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	----	----	-----

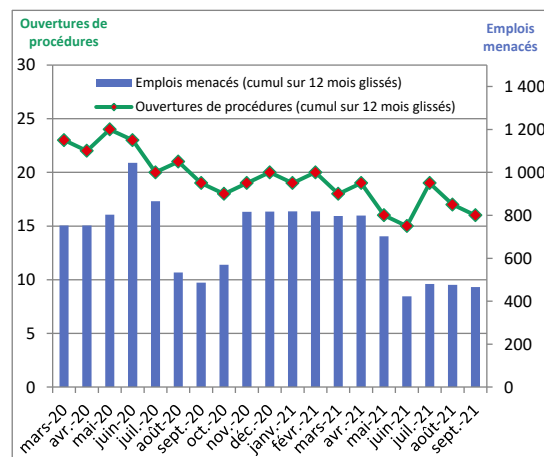
Source : DGEFP-Dares 14 octobre 2021

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

## ► PEU DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES...

Sur les douze derniers mois, d'octobre 2020 à fin septembre 2021, le nombre d'ouvertures de procédures collectives dans la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques a diminué de 16 % par rapport à la même période en 2020 (16 ouvertures contre 19 un an plus tôt), en partie en raison d'une baisse d'activité des tribunaux pendant le confinement et de l'adaptation des textes relatifs aux procédures collectives. Par conséquent, le nombre d'emplois directement menacés par ces défaillances a diminué de 4 %.

### Défaillances d'entreprises dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques



Sources : Société Altares-Bodacc/Insee-Sirene/Dares-Sismmo  
Note de lecture : Au mois de septembre, sur les douze derniers mois, 16 procédures collectives ont été ouvertes par les tribunaux. Ces procédures menaçaient près de 470 emplois.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « [Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte](#) », Insee – Urssaf – DREETS, Insee Flash, octobre 2021.
- « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, octobre 2021.
- « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, octobre 2021.

### PUBLICATIONS NATIONALES :

- [Indice de la production industrielle \(IPI\)](#), Insee Informations rapides, octobre 2021.
- [Enquête Acemo pendant la crise sanitaire Covid19](#), Dares.
- « [Chiffres du commerce extérieur](#) », Direction générale des douanes et des droits indirects : [https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg\\_16.pdf](https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg_16.pdf)

**Conception et réalisation** : Céline Rouot, Émilie Vivas et Yann Carreau

Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

**Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté**

5 place Jean Cornet

25041 Besançon Cedex

[www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr)